

Cahier 3

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes morales. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Décembre 2011



Cndo du débat public Mise à grand gabarit de la liaison fluviale

Bray/Seine-Nogent/Seine

LOGISEINE



LOGISEINE est le plus ancien et le plus important opérateur de transport de conteneurs sur l'axe Seine avec 110 000 conteneurs de 20 pieds en 2011.

Le siège social est : Impasse du pont V au Havre.

LOGISEINE - Agence LE HAVRE - 2 Impasse du pont V - 76600 Le Havre Tél. : 02 35 53 50 80 - Fax : 02 35 25 34 46 - Email : isabelle.hunault@logiseine.com Site Internet : www.logiseine.com

Le transport est effectué du Havre à Gennevilliers et le retour par des convois de 2 barges de 185 mètres de long et de 4 400 tonnes pour bénéficier des possibilités maximales de massification sur la Seine aval ; sur la Seine amont il est effectué par une barge de 88 conteneurs de 20 pieds correspondant au tirant d'air et à la taille des écluses.

Les 110 000 conteneurs transportés représentent 65 000 camions en moins sur les routes de l'Île-de-France et de Normandie en 2011.



Photo d'une de nos barges quadri hebdomadaire Le Havre-Bonneuil-sur-Marne avec 88 conteneurs équivalents 20 pieds.

Nos barges émettent à la descente 20,6 grammes de CO_2 (certification ADEME) par kilomètre parcouru, par tonne transportée contre 100 grammes ou plus de 100 grammes par camion.

Nous calculons que sur la Petite Seine, nous émettrons 27 grammes de CO_2 à la descente en raison du différentiel du courant.

Nous avons une clientèle importante dans la région de Troyes où il y a 34 trafics différents de conteneurs.

Le fait de devoir les ramener par route par la RD619 et la RD231 jusqu'aux terminaux fluviaux à conteneurs de Bonneuil-sur-Marne ou Gennevilliers est une très malheureuse contribution aux émissions d'oxydes d'azote – la circulation automobile représentant la moitié des émissions devant l'industrie – qui sont visibles sous forme d'un disque brunatre quand on regarde le ciel au dessus de l'agglomération parisienne par beau temps.

L'excès de poids lourds entraine aussi l'apparition de composés organiques volatiles non méthaniques qui sont toxiques et génèrent des irritations des muqueuses.

Ils perturbent le cycle de la photosynthèse comme on le voit dans les forêts traversées le long des axes que nous avons cités, où les feuilles sont nécrosées et ont une teinte d'automne précoce.

Le fait de pouvoir travailler dans des conditions plus normales de transit time du Havre jusqu'à Nogent-sur-Seine et retour, de pouvoir charger un nombre de conteneurs plus important par barge qui rende le transport rentable est pour nous un impératif :

De Nogent-sur-Seine en massifiant le transport, nous serons encore plus concurrentiels vers l'est de Troyes, vers Saint-Dizier et selon des calculs très précis jusqu'à Langres : c'est-à-dire que nous comptons reprendre en utilisant le terminal à conteneurs de Nogent-sur-Seine, des trafics français qui remontent actuellement par route jusqu'à Athus où ils emploient la navette ferroviaire Athus-Anvers.

Ce supplément de trafics, ce supplément de conteneurs représentent plus de travail pour les ports français, plus de travail pour les dockers, pour les portiqueurs, pour tous les ouvriers qui travaillent sur les ports normands : ils en ont besoin.

